

De : permanence@christophejerretie.fr

À : laurent.provot@franceaf.fr

Date : 30 avril 2020 à 16:22

Sujet : QE - Accueillants familiaux

Monsieur le président,

J'ai bien reçu votre mail en date du 18 avril dans lequel vous attirez mon attention sur la situation des accueillants familiaux en cette période de crise sanitaire.

Sensible à votre demande, je vous informe avoir interrogé, par le biais de la question écrite, Mr le ministre des solidarités et de la santé, sur ses intentions quant à une reconnaissance sociale et financière de ces professionnels.

A compter de sa date de publication, vous pourrez la consulter directement sur le site internet de l'Assemblée nationale et pourrez vous inscrire pour recevoir la réponse par courriel.

Restant à votre disposition.

Bien cordialement.

Christophe JERRETIE, Député de la Corrèze